Le Plan Climat ne doit pas oublier les chauves-souris

Laurent ARTHUR

Muséum d'Histoire naturelle de Bourges
Les Rives d'Auron, Allée René Menard, 18000 Bourges
laurent.arthur@ville-bourges.fr

Résumé. - Comment décliner dans un même temps les isolations thermiques indispensables aux économies d'énergie et la protection des chiroptères qui occupent les immeubles collectifs et les grands bâtiments ? Une première approche est proposée par la pose de gîtes de substitution accrochés au dernier étage des façades d'immeubles pour accompagner les phases de travaux et offrir une potentialité d'occupation une fois les isolations réalisées. Ces prototypes de nichoirs se sont révélés d'excellents médiums vis-à-vis de la sensibilisation des gestionnaires d'immeubles et des bailleurs sociaux et devraient conduire dans un second temps à proposer des gîtes favorables à la faune, intégrés cette fois au sein même des isolations.

Mots-clés. - Aménagement, nichoirs, Plan Climat, sensibilisation.

Introduction

La rénovation des bâtiments pour atteindre une meilleure isolation est à juste titre une priorité environnementale. Mais le Plan Climat va s'appliquer en partie sur des constructions qui étaient utilisées depuis des décennies par les chauves-souris, en tant que gîtes de reproduction, d'estivage ou d'hibernation. Les immeubles collectifs tout comme les maisons individuelles seront concernés. Dans les immeubles, les animaux se nichent au niveau des joints de dilatation, des huisseries accessibles, des corniches et autres disjointements du béton. Les Noctules communes et des pipistrelles, les deux espèces les plus concernées en région Centre-Val-de-Loire peuvent s'installer à partir du premier étage et il n'y a pas de hauteur maxima pour la colonisation. Les anfractuosités où gîtent les chauves-souris créent autant de ponts thermiques qui seront supprimés dans leur quasi-totalité, au pire enfermant les animaux, au mieux en leur interdisant toute future colonisation. Les espèces des maisons particulières, bien plus nombreuses, qui s'installent de la cave au grenier devront faire face à la même problématique en cas de rénovation. Quand on sait que 12 milliards d'euros seront consacrés sur cinq ans pour traiter annuellement 500 000 logements on peut se faire du souci quant au sort de ces espèces anthropophiles. D'autant que dans ce programme, certes vertueux pour une partie des enjeux environnementaux, il n'est nulle part question d'une quelconque prise en compte des chauves-souris. Les exemples de destruction ne manquent pourtant pas dans les pays ayant déjà bien entamé ou atteint leur transition énergétique. En Allemagne, à Rostock, 115 sites à chauves-souris ont ainsi été détruits lors des plans de rénovations urbains liés aux économies d'énergies et en Slovaquie plusieurs centaines de Noctules ont été enfermées lors de travaux... [Hermanns & Pommeranz, 1999 ; Stapel, 2001 ; Cel'uch *et al.,* 2012]

Des gîtes de substitution comme outil de médiation

Des solutions pour pallier ces destructions ou accompagner les travaux existent à l'étranger, mais ils sont encore souvent en phase expérimentale. En 2017, nous avons souhaité apporter une participation active à des mesures concrètes de protection dans le département du Cher. Le muséum de Bourges répond depuis 25 ans à des SOS urbains, ce qui nous a permis de recenser au fil des ans une quarantaine d'immeubles et de résidences occupés par des colonies ou des individus isolés. Pour tenter de diminuer l'impact du Plan Climat sur les chauves-souris, nous avons lancé dans un premier temps un projet de gîte « Chiro-Box » avec la CPEPESC Lorraine, l'IUT de Nancy et l'architecte de la Ville de Bourges. Avec l'aide d'un financement de la DREAL Centre-Val-de-Loire, nous avons réalisé une série de nichoirs avec un système d'accroche, à fixer au niveau des acrotères d'immeubles. Les gîtes se devaient d'être pérennes sur plusieurs dizaines d'années, faciles à poser, se situer autour de 500 euros l'unité, capables d'accueillir une colonie et ne pas nécessiter d'entretien. Nous avons implanté 10 de ces gîtes courant 2018 sur autant d'immeubles du Cher et comptons suivre leur colonisation de manière régulière. Plusieurs structures ont été sollicitées pour poser les nichoirs : une société HLM, l'agglomération de Bourges ainsi qu'un lycée et l'IUT. Au-delà de la pose de ces nichoirs de grandes dimensions, capables de loger 50 noctules ou une centaine de pipistrelles, nous avons également souhaité passer des accords avec les propriétaires et gestionnaires de bâtiments pour accompagner les travaux de rénovations thermiques et éviter ainsi la destruction des chauves-souris.

Un immeuble occupé par une colonie de pipistrelles a ainsi été traité en 2018, les chauves-souris ont été déplacées pendant les phases critiques des travaux et une

Maquette Symbiose-N38-V01.indd 1 06/03/20 09:28



Figure 1. – Installation d'un nichoir expérimental sur l'acrotère d'un immeuble

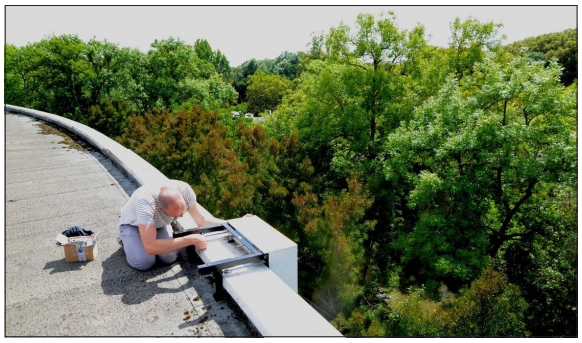


Figure 2. – Fixation d'un nichoir

« Chiro-Box » installée sur l'acrotère, au sommet du bâtiment. Les suivis de ce chantier se sont révélés complexes car les phases de travaux ont été très rapides et le nombre de gîtes occupés potentiels important. Quand l'immeuble s'avère occupé par des chauves-souris, il faudrait pour être réellement efficace disposer d'une personne de manière hebdomadaire, a minima avec un mi-temps journalier par immeuble, pour toute la phase de rénovation. La période critique étant surtout celle du bouchage des disjointements et de leur recouvrement par des dalles isolantes. Une fois le chantier terminé, il n'a pas été constaté de pertes visibles côté chauves-souris.

Apprendre à partager l'espace

Notre but final n'est pas de multiplier la pose de gîtes artificiels au-delà des dix prévus. Placés en plein vent, ces nichoirs sont thermiquement peu tamponnés, souvent inélégants pour les architectes et surtout, ils ne conduisent pas à réfléchir sur une cohabitation réelle entre Humains et Chiroptères. Ils sont avant tout un moyen de communication et de sensibilisation vis-à-vis des gestionnaires d'immeubles. Une première approche pour la prise en compte du sauvage en zone urbanisée ou une façon de faire progresser l'idée de partager les espaces entre espèces.

Conserver des gîtes au sein des isolations thermiques

Dans la seconde phase du projet, celle qui nous paraît la plus novatrice, il s'agira à partir de 2019, d'incorporer de vraies surfaces colonisables derrière les nouveaux bardages des immeubles rénovés, au sein même des isolations. Le bâtiment retenu pour cette première expérience sera celui de l'IUT de Bourges où le bâtiment du génie civil héberge une soixantaine de Noctules communes et une vingtaine de pipistrelles. Six nouveaux gîtes en bois, proches des « Chiros-Box » et longs d'un mètre ont été conçus. Ils reproduisent la forme interne d'une corniche de pont, un gîte très apprécié par les chauves-souris. Une fois tous les animaux évacués des zones à risques du chantier par des dispositifs anti-retour, les nichoirs seront placés au sommet du bâtiment, recouverts d'isolants thermiques puis du bardage final voulu par les architectes. Seule une saignée horizontale, haute de 25mm et de la longueur du nichoir, permettra l'accès aux chauves-souris. Les gîtes, dissimulés sous les bardages, seront invisibles et dans des zones où leur intégration exclura tous futurs conflits d'usage, odorants ou phoniques, avec les utilisateurs des lieux. La vidange du guano et de l'urine se fera par gravité sans porter préjudice aux façades de l'immeuble. Un suivi, tout au long du chantier, permettra de valider les systèmes anti-retour pour les Chiroptères ainsi que le transfert des populations de Noctules communes et de pipistrelles vers leurs nouvelles demeures. Ce suivi post implantation se déroulera sur plusieurs saisons avec des enregistrements des températures au sein des gîtes pour comparer leur résistance aux variations thermiques. Si les chauves-souris s'approprient les nichoirs, le principe du prototype et de la méthodologie d'intervention aux différentes phases du chantier sera validé et appliqué sur d'autres immeubles du Cher destinés à être isolés. Nous réfléchissons actuellement à un autre type de gîte incorporable directement aux isolations des maisons individuelles car là aussi, on peut considérer qu'il y a péril en la demeure. Un document, réalisé par le CEREMA sur les enjeux Plan Climat-Chiroptères est disponible via internet depuis 2018.

Références bibliographiques

Arthur L. & Chretien A., 2020. - *Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation Chiroptères / Homme en milieu bâti – Tome II.* SFEPM, Bourges, 95 p.

Cel'uch M., Gugh J., Kal'avsky J. & Staples K., 2012- *Will common swift and noctule survive in Slovakia? Projet Life 2012-2015.* In Report and summaries of the presentations, and additional contributions, given to *The Second Commonswift Seminars Berlin* : 6.

CEREMA, 2018. - *Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments. Etat des lieux des connaissances et premières pistes d'action*. 46 p.

Hermanns U. & Pommeranz H., 1999. - Fledermausquartiere an Plattenbauten, ihre Gefährdung und Möglichkeiten ihrer Erhaltung und Neuschaffung. *Nyctalus* (NF), Rostock, 7 (1) : 3-16.

Stapel J., 2001. - Praktischer Fledermausschutz an Plattenbauten der Stadt Neubrandenburg (1993-1999). *Nyctalus* (NF), Neubrandenburg, 8 (1) : 53 – 59.

Maquette Symbiose-N38-V01.indd 2 06/03/20 09:28